



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES GRANDE CHINE ET MONGOLIE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE PÉKIN

Semaine du 10 mai 2021

Chine continentale

Conjoncture [\(ici\)](#)

Réserves de change : les réserves de change enregistrent un rebond à 3198 Mds USD après trois mois de baisse consécutive

IPP et IPC : plus forte hausse de l'Indice des Prix à la Production (IPP) en avril depuis 2017 et poursuite de la hausse de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC)

Crédits et masse monétaire : poursuite du fort ralentissement de la croissance des agrégats de financement à +11,7% en avril

Démographie : le BNS a publié le 11 mai les résultats du 7^{ème} recensement de population décennal ayant eu lieu du 1^{er} novembre 2020 au 10 décembre 2020

Banque et finance [\(ici\)](#)

Politique monétaire : la PBoC a publié son Rapport de politique monétaire au T1 2021

Stabilité financière : la CBIRC a fourni aux sociétés fiduciaires chinoises des recommandations précises sur les pratiques à mettre en œuvre afin de se débarrasser de leurs actifs risqués

Réglementation : mesures de renforcement du gouvernement de la province du Jiangsu dans la prévention et l'élimination des risques en provenance des LGFVs

Echanges et politique commerciale [\(ici\)](#)

Relation US-Chine : publication du White Paper 2021 de l'AmCham

Commerce extérieur : la Chine se tourne vers le Turkménistan pour obtenir davantage de gaz alors qu'elle réduit les approvisionnements australiens

Relations US – Chine : Xiaomi va être retiré de la liste noire du Pentagone

Relations Chine - Belgique : le ministre belge de la Justice s'exprime sur les risques d'espionnage dans les installations d'Alibaba à l'aéroport de Liège

Industrie et numérique [\(ici\)](#)

Sidérurgie : les autorités renforcent le dispositif de contrôle de renouvellement des capacités de production

Pétrochimie : création de Sinochem Holdings Corp, issu de la fusion de Sinochem Group Co et de ChemChina

Données et automobiles : l'administration du cyberspace publie un projet de réglementation sur les données automobiles transfrontalières

Santé : approbation d'urgence de l'OMS pour le vaccin Sinopharm

Développement durable, énergie et transports [\(ici\)](#)

Environnement : suite à une inspection environnementale, les autorités de Kunming contraintes de démolir un immense projet immobilier pour avoir autorisé des constructions dans une aire protégée

Energie : la NDRC prévoit un nouveau mécanisme de prix pour le stockage d'énergie hydraulique, qui devrait soutenir la croissance du secteur

Energie : l'AIE révisé à la hausse ses prévisions de croissance des énergies renouvelables pour la Chine pour les deux prochaines années, malgré la disparition des subventions

Aéroports : les résultats du T1 2021 de cinq principaux aéroports chinois témoignent de l'amélioration de leurs performances au niveau financier, du trafic de passagers et du fret aérien

Actualités régionales [\(ici\)](#)

Shanghai : Tesla hésitante sur ses plans d'expansion de sa Gigafactory à Shanghai

Hubei : la population de la province connaît une très faible hausse et un phénomène de vieillissement accéléré

Hong Kong et Macao [\(ici\)](#)

Hong Kong

Secteur aérien : la compagnie Cathay Pacific lève 650 M USD via une émission obligataire

Immobilier : regain de dynamisme au premier trimestre 2021

Commerce extérieur : hausse de 17,7% des exportations françaises vers Hong Kong au T1-2021

Exchange fund : le fonds en devises de l'autorité monétaire hongkongaise réalise une performance positive d'1,5 Mds USD au premier trimestre

Taiwan [\(ici\)](#)

Commerce extérieur : 10^{ème} mois consécutif de hausse des exportations en avril

Commerce bilatéral : le déficit commercial augmente au T1 malgré la hausse des exportations françaises

IDE : les investissements étrangers affichent une baisse de près de 50% au premier trimestre

Covid-19 : le TAIEX chute de plus de 4% en raison de la confirmation de 6 nouveaux cas locaux

Eolien offshore : la 3^{ème} phase porte sur le déploiement de 15 GW supplémentaires de 2026 à 2035

Taipower : coupure d'électricité de plusieurs heures sur tout Taiwan

Mongolie [\(ici\)](#)

Croissance économique : la Banque de Mongolie prévoit une croissance du PIB de 7 à 8 % au premier trimestre 2021.

Commerce extérieur : balance du commerce extérieur positive sur les quatre premiers mois de l'année

Chine continentale

Conjoncture

Réserves de change : les réserves de change enregistrent un rebond à 3198 Mds USD après trois mois de baisse consécutive

D'après les données publiées par la SAFE le 7 mai, les réserves de change rebondissent à 3198 Mds USD en avril, contre 3170 Mds USD en mars, soit une croissance de 28 Mds USD (+0,09% en g.m.) après trois mois de baisse consécutive. Eu égard aux variations de taux de change, les principales devises se sont globalement appréciées par rapport au dollar en avril, la livre, l'euro et le yen s'étant appréciés respectivement de +0,3%, +2,5% et de +1,3%.

IPP et IPC : plus forte hausse de l'Indice des Prix à la Production (IPP) en avril depuis 2017 et poursuite de la hausse de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC)

En avril, l'IPP affiche la plus forte hausse à +6,8% en g.a. depuis 2017, contre +4,4% en mars, compte tenu de l'effet de base faible durant le Covid de l'année dernière, mais cela reflète également la demande croissante et la pénurie d'offre en matières premières (notamment le pétrole, le cuivre et le minerai de fer) dans le contexte de la reprise économique mondiale. Concrètement, le secteur extractif et le secteur des matières premières enregistrent respectivement une hausse de +24,9% en g.a. et +15,2% en g.a. en avril, contre +12,3% et +10,1% en mars. Les matières premières telles que les métaux ferreux et les métaux non-ferreux augmentent particulièrement de +20,2% et 23,3% en g.a. en avril.

L'IPC poursuit la croissance de +0,9% en g.a. en avril contre +0,4% en mars, soit le niveau le plus élevé depuis sept mois. Cette évolution s'explique notamment par la hausse des prix non-alimentaires, passant de +0,7% à +1,3% en avril, principalement en raison de l'augmentation des prix de l'essence (+20,1% en g.a.) et du diesel (+21,9% en g.a.). En revanche, le prix du porc poursuit sa contraction à -21,4% en avril contre -18,4% en mars, compte tenu de la base relativement élevée de l'année précédente. Le gouvernement chinois s'attend à ce que l'IPC augmente d'environ 3% cette année, soit plus que la croissance réelle de 2,5% de l'année dernière, selon le Rapport annuel de travail du gouvernement de cette année. L'inflation sous-jacente (hors prix de l'énergie et des aliments) progresse de +0,7% en avril contre +0,3% en mars, alors qu'elle oscille entre +1,2% et +2,5% depuis fin 2010. Il convient de noter que le Comité de stabilité et de développement financier du Conseil des affaires d'Etat a tenu une réunion le 8 avril, en mentionnant que les prix devraient rester globalement stables tout en accordant une attention particulière à l'évolution des prix des matières premières.

Crédits et masse monétaire : poursuite du fort ralentissement de la croissance des agrégats de financement à +11,7% en avril

Selon les statistiques préliminaires publiées par la PBoC, la croissance de l'encours de financement à l'économie hors administrations publiques (« Total social financing », TSF) continue de ralentir à +11,7% en g.a. en avril contre +12,3% en g.a. en mars, compte tenu de l'effet de base relativement élevé durant l'épidémie de l'année

précédente et d'une politique monétaire très accommodante au S1 2020. Cette évolution s'explique par i) la croissance ralentie des obligations des entreprises (+8,9% en avril contre +11,7% en mars), consécutive aux récentes vagues de défauts obligataires, en particulier des SOEs survenues au dernier trimestre 2020 ; ii) la croissance ralentie des billets bancaires à escompter (+5,9% en avril contre +14,1% en mars) ; iii) la forte contraction des prêts fiduciaires sous la surveillance renforcée du *shadow banking* (-21% en avril contre -19,2% en mars). En revanche, la croissance de l'encours des actions des sociétés s'accélère à +14,2% en avril contre +13,5% en mars.

La croissance de l'encours des crédits bancaires se ralentit également à +12,3% en g.a. à fin avril, contre +12,6% en g.a. à fin mars. Ce ralentissement s'explique principalement par la contraction des prêts à court terme aux entreprises (-214,7 Mds RMB en avril contre +374,8 Mds RMB en mars) ainsi que par la moindre croissance des prêts à court terme aux ménages (+36,5 Mds RMB en avril contre +524,2 Mds RMB en mars), le gouvernement chinois ayant récemment renforcé sa surveillance relative à l'évolution des crédits d'exploitation et des crédits à la consommation, dont l'usage était détourné au profit d'opérations immobilières. La croissance des nouveaux prêts à moyen et à long terme aux entreprises se ralentit également (+660,5 Mds RMB en avril contre +1330 Mds RMB en mars). Les nouveaux prêts à moyen et à long terme aux ménages atteignent +491,8 Mds RMB, marquant une progression moindre qu'en mars (+623,9 Mds RMB), tout en évoluant à un rythme soutenu en liaison avec la dynamique du marché immobilier. Pour rappel, la croissance de l'encours des crédits bancaires devrait progressivement se tarir au cours des prochains mois, la PBoC ayant indiqué (et requis) que la production de nouveaux crédits devait rester proche du niveau de 2020, 19 600 Mds RMB de nouveaux prêts ayant été alloués par le secteur bancaire au cours de l'exercice 2020.

La croissance de l'encours des dépôts bancaires se ralentit à +8,9% en g.a. en avril, contre +9,9% en g.a. en mars. Ce ralentissement s'explique principalement par les réductions de l'encours des dépôts par les ménages (-1570 Mds RMB) et les entreprises (-355,6 Mds RMB). Par contre, les dépôts des administrations publiques augmentent fortement de +577,7 Mds RMB, en liaison avec des effets de saisonnalité imputables au paiement des impôts au mois d'avril.

La croissance de l'agrégat de masse monétaire M2 chute à +8,1% en avril contre +9,4% en mars, soit le niveau le plus bas depuis juillet 2019.

Démographie : le BNS a publié le 11 mai les résultats du 7^{ème} recensement de population décennal ayant eu lieu du 1^{er} novembre 2020 au 10 décembre 2020

Les résultats détaillés apparaissent comme suit :

1/ Croissance démographique

Selon les données préliminaires publiées par le BNS, en 2020, la population nationale s'élevait à **1 411 787 724 habitants**¹, contre 1 339 724 852 en 2010 (année du 6^{ème} recensement démographique national), soit une **augmentation de +5,38%** (72 053 872 habitants) en 10 ans et un taux de croissance moyen annuel de 0,53%. Sur la période 2000-2010, le taux de croissance moyen annuel était de +0,57%. La population chinoise a ainsi

¹ La population nationale désigne la population de 31 provinces, régions autonomes, municipalités relevant directement du gouvernement central et le personnel militaire actif en Chine continentale, à l'exclusion des résidents de Hong Kong, de Macao et de Taïwan et du personnel étranger vivant dans 31 provinces, régions autonomes et municipalités.

continué de croître mais à un rythme ralenti. En incluant la population de la région administrative spéciale de Hong Kong (7 474 200 habitants), la population de la région administrative spéciale de Macao (683 218 habitants), et la population de Taiwan (23 561 236 habitants), la population totale atteint 1 443 497 378 individus². La population chinoise représente ainsi 18% de la population mondiale.

2/ Ménages

La Chine compte 494 157 423 ménages, comprenant en moyenne 2,62 personnes, contre 3,10 en 2010 (soit 0,48 personne de moins par ménage qu'en 2010). La taille des ménages continue de diminuer, principalement en raison de facteurs comme les migrations de populations croissantes ainsi que l'amélioration des conditions de vie des jeunes (indépendance familiale et sociale) et le développement du célibat.

3/ Répartition géographique

S'agissant de la répartition géographique de la population, les régions est³, centre⁴, ouest⁵ et nord-est⁶ concentrent respectivement 563 717 119 habitants soit 39,93% (+2,15 pdp par rapport à 2010) ; 364 694 362 habitants soit 25,83% (-0,79 pdp par rapport à 2010) ; 382 852 295 habitants soit 27,12% (+0,22 pdp) et 98 514 948 habitants soit 6,98% (-1,2 pdp) de la population totale. La population est davantage concentrée dans les régions développées économiquement et les agglomérations urbaines.

S'agissant de la décomposition par province, deux provinces (Guangdong et Shandong) comptaient plus de 100 M d'habitants, neuf provinces comptaient entre 50 M et 100 M d'habitants, 17 provinces comptaient entre 10 M et 50 M d'habitants et trois provinces comptaient moins de 10M d'habitants. Depuis 2010, la population de 25 provinces a augmenté. Les cinq provinces ayant enregistré les croissances démographiques les plus importantes sont le Guangdong (augmentation de 21 709 378 habitants), le Zhejiang (augmentation de 10 140 697 habitants), le Jiangsu (augmentation de 6088113 habitants), le Shandong (augmentation de 5 734 388 habitants), et le Henan (augmentation de 5 341 952 habitants). Les cinq provinces les plus peuplées concentrent 35,09% de la population.

4/ Urbanisation et migrations de population

S'agissant de la répartition urbaine-rurale, la population vivant en zone urbaine (居住在城镇的人口 ou 城镇人口) s'élevait à 901 991 162 individus soit 63,89% de la population totale (+14,21 points de pourcentage par rapport à 2010 ou une augmentation de 236 415 856 individus). La population vivant en zone rurale (居住在乡村的人口 ou 乡村人口) s'élevait à 509 787 562 individus soit 36,11% (représentant une diminution de 164 361 984 individus) et représentait 36,11% de la population totale⁷.

² Le NBS souligne que, certaines données étant arrondies, il est possible d'observer des écarts entre la somme des sous-totaux et les totaux pour certains indicateurs.

³ Les dix provinces des régions de l'est sont: Beijing, Tianjin, Hebei, Shanghai, Jiangsu, Zhejiang, Fujian, Shandong, Guangdong et Hainan.

⁴ Les six provinces des régions centre sont : Shanxi, Anhui, Jiangxi, Henan, Hubei et Hunan.

⁵ Les douze provinces des régions ouest sont : Mongolie intérieure, Guangxi, Chongqing, Sichuan, Guizhou, Yunnan, Tibet, Shaanxi, Gansu, Qinghai, Ningxia et Xinjiang.

⁶ Les trois provinces des régions nord-est sont : Liaoning, Jilin et Heilongjiang.

⁷ Ces données sont fondées sur le lieu de résidence effectif et non sur l'enregistrement au Hukou urbain ou rural. Ces populations incluent donc les résidents permanents jouissant d'un Hukou et les « populations séparées du lieu d'enregistrement du foyer principal ».

Au sein de la population totale, la « population séparée du lieu d'enregistrement du foyer principal» 人户分离人口 (c'est-à-dire le nombre d'individus habitant, vivant et/ou travaillant dans un lieu qui ne correspond pas au lieu d'enregistrement de leur Hukou depuis au moins six mois) était de 493 M d'individus (+88,52% par rapport à 2010). Au sein de cet ensemble :

- la « population séparée du foyer du lieu d'enregistrement au sein d'une municipalité » 市辖区内人户分离人口 (c'est-à-dire le nombre d'individus qui au sein d'une préfecture/municipalité, habitent dans un lieu (rue, district, etc.) qui ne correspond pas au lieu d'enregistrement de leur Hukou) était de 116 945 747 individus (une augmentation de 76 986 324 individus soit +192,66% par rapport à 2010) ;
- la « population flottante » 流动人口 (c'est-à-dire le reste de la population habitant, vivant et/ou travaillant dans un lieu qui ne correspond pas au lieu d'enregistrement de leur Hukou) était de 375 816 759 individus (une augmentation de 154 390 107 individus soit +69,73% par rapport à 2010). Parmi eux, la population flottante interprovinciale était de 124 837 153 individus (+45,37% par rapport à 2010), et la population flottante intra-provinciale était de 250 979 606 individus (+85,70% par rapport à 2010). En 2020, la population flottante affluant vers les villes était de 331 M, soit 88,12% de la population flottante totale (+3,85 points de pourcentage par rapport à 2010).

Le taux d'urbanisation de la population calculé en fonction du lieu de résidence effectif (常住人口城镇化率 ou 城镇化) de 64% (+14,21 points de pourcentage par rapport à 2010) est ainsi nettement supérieur au taux d'urbanisation de la population calculé sur la base de l'enregistrement au Hukou (户籍人口城镇化率) de 45,4% en 2020 contre 35,93% en 2013, selon le Ministère de la Sécurité publique. L'écart s'explique car une partie des résidents urbains ne jouissent pas du Hukou urbain (notamment les travailleurs migrants *mingongs* 农民工 qui sont inclus dans la « population séparée du lieu d'enregistrement du foyer principal» 人户分离人口). Le développement économique et social de la Chine a favorisé les phénomènes de migrations et flux de population intérieurs, contribuant à un fort essor ces populations migrantes.

5/ Structure par sexe

S'agissant de la décomposition par sexe, la population masculine s'élevait à 723 339 956 individus (soit 51,24%) et la population féminine 688 438 768 individus (soit 48,76%). Le ratio de répartition par sexe est de 105,07 hommes pour 100 femmes, contre 105,20 en 2010 et 106,74 en 2000. A l'échelle nationale, deux provinces présentent un ratio de répartition par sexe inférieur à 100 ; 17 provinces présentent un ratio compris entre 100 et 105 ; neuf provinces affichent un ratio compris entre 105 et 110 et trois provinces présentent un ratio supérieur à 110. A la naissance, ce ratio s'élève à 111,3 nouveau-nés hommes pour 100 nouveau-nés femmes, soit une chute de 6,8% par rapport à 2010. En ce sens, la structure démographique enregistre une amélioration.

6/ Décomposition par âge

S'agissant de la décomposition par âge :

- la population de 0 à 14 ans était de 253 383 938 individus, soit 17,95% de la population totale (+1,35 point de pourcentage par rapport à 2010) ;
- la population de 15 à 59 ans était de 894 376 020 individus soit 63,35% de la population totale (-6,79 pdp par rapport à 2010 soit -40 M d'individus) ;
- la population de 60 ans et plus était de 264 018 766 individus soit 18,7% de la population totale (+5,44 pdp par rapport à 2010), parmi laquelle la population de 65 ans et plus était de 190 635 280 individus soit 13,5% (+4,63 pdp par rapport à 2010).

L'âge moyen de la population est de 38,8 ans, contre 38 ans en 2010. A l'échelle provinciale, treize provinces présentaient une population de 15 à 59 ans supérieure à 65%, quinze provinces entre 60% et 65% et trois provinces une population en âge de travailler inférieure à 60%.

7/ Niveau de formation

S'agissant du niveau de formation, la population ayant bénéficié d'un niveau d'enseignement supérieur (licence et plus) s'élevait à 218 360 767 individus (soit 15 467 pour 100 000 personnes, et contre 8930 en 2010), la population ayant bénéficié d'une éducation secondaire (collège et lycée, y compris technique) s'élevait à 213 005 258 individus (soit 15 008 pour 100 000 personnes et contre 14 032 en 2010), et la population ayant bénéficié d'un enseignement primaire s'élevait à 349 658 828 individus (soit 26 779 pour 100 000 personnes et contre 24 767 en 2010). Le nombre moyen d'années d'études pour la population en âge de travailler entre 16 et 59 ans et plus est passé de 9,67 ans à 10,75 ans. Le nombre d'analphabètes est revenu à 37 750 200 individus, et le taux d'analphabétisme est passé de 4,08% à 2,67% (soit une diminution de 16 906 373 individus analphabètes par rapport à 2010).

8/ Répartition par ethnies

S'agissant de la répartition ethnique au sein de la population, l'ethnie Han comptait 1 286 311 334 individus (en augmentation de 60 378 693 individus soit +4,93% par rapport à 2010), soit 91,11% de la population, alors que les minorités ethniques représentaient 125 467 390 individus (en augmentation de 11 675 179 individus, soit +10,26% par rapport à 2010), soit 8,89% de la population totale. La part des minorités ethniques dans la population totale a ainsi augmenté de +0,4%. A ce titre, le rapport du BNS souligne que « la croissance démographique régulière des minorités ethniques reflète pleinement le développement général et les progrès de tous les groupes ethniques nationaux sous la direction du PCC ».

9/ Fécondité et natalité

Selon le BNS, la Chine aurait enregistré 12 M de nouvelles naissances en 2020⁸, soit une chute de 18% en g.a. En 2020, le taux de fécondité total ou indice synthétique de fécondité des femmes en âge de procréer était de 1,3, un niveau relativement faible. Selon le NBS, la Chine compte plus de 300 M de femmes en âge de procréer, en mesure de maintenir un nombre de naissances annuel de plus de 10 M.

Retour au sommaire ([ici](#))

⁸ Ce chiffre de 12M de naissances a été annoncé oralement lors de la conférence de presse de présentation des résultats du 7^{ème} recensement.

Banque et finance

Politique monétaire : la PBoC a publié son Rapport de politique monétaire au T1 2021

Dans l'ensemble, la politique monétaire prudente de cette année s'est inscrite en conformité avec le principe de **stabilité**, « reflétant un soutien prospectif, proactif, précis et efficace de l'économie réelle ». Fin mars, la masse monétaire M2 a augmenté de 9,4% en glissement annuel et l'encours de financement à l'économie hors administrations publiques (« Total social financing », TSF) a augmenté de 12,3% en g.a. La structure des crédits continue d'être optimisée : à fin mars, les taux de croissance en glissement annuel des petits et micro-crédits inclusifs et des crédits industriels à moyen et long terme atteignaient respectivement 34,3% et 40,9%. Le taux d'intérêt moyen pondéré des prêts aux entreprises en mars était de 4,63%, contre 4,61% en décembre 2020. A fin mars, l'indice de taux de change du RMB du *China Foreign Exchange Trading Center* (CFETS) affichait 96,88, soit une appréciation de 2,15% par rapport à fin décembre de l'année précédente. Le ratio de levier macroéconomique était de 276,8% au premier trimestre, en baisse de 2,6 points de pourcentage par rapport à fin décembre 2020.

- i) **Liquidité moins accommodante via les opérations d'open-market.** Au T1 2021, la PBoC a injecté au total 800 Mds RMB via la facilité de prêt à moyen terme (Medium-term Lending Facility, MLF) pour un an. L'encours était de 5350 Mds RMB à fin mars, soit une augmentation de 200 Mds RMB par rapport au début de l'année. Parallèlement, les injections de liquidité, via la facilité de crédit permanente (Standing Lending Facilities, SLF) s'établissaient au total à 47,5 Mds RMB, l'encours s'inscrivant à 6,4 Mds RMB à fin mars, contre 19,8 Mds RMB à fin décembre 2020. A fin mars, les taux de SLF pour un jour, sept jours et un mois se stabilisent à 3,05%, 3,20% et 3,55% respectivement.
- ii) **Statu quo sur les taux d'intérêt.** En mars, les LPR (Loan Prime Rate, qui définit les conditions de crédit pratiquées par les banques auprès de leurs meilleurs risques) à 1 an et à 5 ans étaient de 3,85% et 4,65% respectivement, restant inchangés par rapport à fin décembre 2020. En mars, le taux d'intérêt moyen pondéré des prêts était de 5,10%, contre 5,03% en décembre 2020. En mars, les prêts assortis d'un taux d'intérêt supérieur à celui des LPR représentaient 69,54% des prêts généraux, les prêts à taux d'intérêt accordés au taux des LPR à 8,42% et les prêts assortis d'un taux d'intérêt inférieur à celui des LPR 22,03%.
- iii) **Soutien financier aux PME.** Selon la réunion du Conseil des affaires d'Etat à fin mars, les « deux outils de politique monétaire directs à l'économie réelle » mis en place en juin 2020, seraient prolongés jusqu'à la fin 2021. Il s'agit d'un différé de remboursement du principal et des intérêts sur les prêts accordés aux petites et microentreprises. Il convient de noter que cette mesure avait déjà été prolongée une fois jusqu'au 1^{er} trimestre 2021. Au T1 2021, 9200 Mds RMB de paiements de principal et d'intérêts de prêts ont été prolongés par les institutions financières bancaires à travers le pays, et un total de 5300 Mds RMB de petits et microcrédits inclusifs ont été émis.
- iv) **Gestion des dépôts bancaires.** Normaliser la tarification des taux d'intérêt des dépôts et empêcher la collecte des dépôts en dehors des régions d'exploitation des banques locales. L'absorption des nouveaux dépôts en dehors des régions d'exploitation des banques locales est incluse dans l'évaluation macro-prudentielle (MPA), et les dépôts en dehors des régions d'exploitation existants seront naturellement réglés à l'échéance. A l'heure actuelle, la grande majorité des banques commerciales locales ont cessé de recevoir des dépôts en dehors de leurs régions d'exploitation et le solde des dépôts en dehors de leurs régions d'exploitation diminue de manière ordonnée.

Stabilité financière : la CBIRC a fourni aux sociétés fiduciaires chinoises des recommandations précises sur les pratiques à mettre en œuvre afin de se débarrasser de leurs actifs risqués

Selon Caixin, la CBIRC a diffusé auprès des sociétés fiduciaires nationales (*trust companies*) un document détaillant quatre pratiques à privilégier afin de se débarrasser de leurs actifs risqués et d'assainir leur bilan, sur fond d'inquiétudes des régulateurs au regard de l'accroissement des risques dans le secteur.

Les quatre pratiques détaillées sont les suivantes :

- Vente directe des actifs à des institutions professionnelles ;
- Transfert des actifs à des véhicules d'investissement spécialement dédiés (*special purpose vehicles*) ;
- Mandat donné à des sociétés de gestion d'actifs afin de procéder à la liquidation des actifs ;
- Vente d'actifs à des fonds de garantie fiduciaire (*trust guarantee funds*), qui feraient ensuite appel aux sociétés fiduciaires pour gérer les actifs au nom des fonds de garantie fiduciaire.

Selon Caixin, de nombreuses sociétés fiduciaires appliquent d'ores et déjà les trois premières méthodes présentées par la CBIRC, mais la quatrième constitue une nouvelle approche que les régulateurs souhaitent explorer. La notice de la CBIRC précise également le traitement comptable requis selon chaque méthode, fournissant un cadre de gestion très clair dans la résolution des problèmes de cession d'actifs risqués. En outre, elle souligne que les sociétés fiduciaires doivent renforcer les procédures de gestion des actifs, favoriser les mécanismes de marché, et clarifier les modalités de partage et de compensation en cas de pertes.

Pour rappel, selon la *China Trustee Association*, à fin 2019, les 68 sociétés fiduciaires chinoises enregistrées officiellement présentaient 21 600 Mds RMB (3100 Mds USD) d'actifs sous gestion, investissant dans un large éventail d'actifs, notamment des actions, des obligations, des prêts d'entreprises privées et dans des *local government financing vehicles*. Selon les données officielles de la CBIRC, à fin 2019, environ 2,67% des investissements du secteur, représentant un montant de 577 Mds RMB (90 Mds USD) et 1 547 projets, étaient jugés risqués. En 2020, le ralentissement économique et les impacts de la crise du Covid-19 ont contribué à accroître la pression financière sur les entreprises et à détériorer la qualité de leurs actifs, ayant par effet d'entraînement des impacts sur la santé financière des acteurs du secteur des fiducies.

Ces dernières années, la Chine a renforcé les réglementations régissant les activités des sociétés fiduciaires afin de limiter les risques financiers résultant du *shadow banking*, devenu une priorité des autorités à partir de 2017. En 2019, près d'un tiers des sociétés fiduciaires chinoises ont été sanctionnées par les régulateurs pour diverses violations des réglementations, notamment l'octroi de prêts illicites hors bilan ou des investissements immobiliers illégaux. En novembre 2020, la CBIRC a publié de nouvelles réglementations, entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2021, qui constituent la première mise à jour majeure de la réglementation sur les sociétés fiduciaires depuis juin 2015. Les nouvelles mesures introduisent des exigences plus strictes pour les actionnaires et les gestionnaires des sociétés fiduciaires, ainsi que pour les personnes autorisées à exercer des activités d'investissement.

Réglementation : mesures de renforcement du gouvernement de la province du Jiangsu dans la prévention et l'élimination des risques en provenance des LGFVs

La province du Jiangsu a été la première province à avoir publié le 4 mai les «Avis directeurs sur les actes d'investissement et de financement des sociétés de plateformes de financement (SPFs)», dans l'objectif de mettre

en œuvre les décisions du gouvernement central sur la prévention et l'élimination des risques financiers majeurs. Cette publication répond également aux instructions du gouvernement de la province du Jiangsu de renforcer le contrôle des dettes opérationnelles des SPFs, de clarifier davantage les limites de responsabilité des gouvernements locaux (GLs) et des SPFs, de contrôler rationnellement le montant total des dettes ainsi que le ratio d'endettement, de réduire efficacement les coûts de financement et de prévenir ou éliminer les risques relatifs aux dettes des SPFs publiques locales.

Ces mesures doivent être analysées à l'aune du fait que la province du Jiangsu est le principal émetteur d'obligations publiques locales (Local Government Bonds) et que certaines villes de la province, telles que Zhenjiang, ont eu tendance au cours des dernières années à développer ce mode de financement occulte. Ainsi, l'encours de la dette des 18 SPFs de la ville de Zhenjiang représentait près de quatorze fois ces recettes fiscales fin 2017. Les mesures visent donc à restreindre les politiques de nouveaux emprunts arrêtées par les LGFV. Elles s'inscrivent dans la continuité des orientations arrêtées dans le cadre du 14^{ème} Plan, qui visent notamment à traiter les dettes occultes des gouvernements et à sanctionner lourdement les comportements des débiteurs visant à se soustraire à leurs obligations d'honorer leur dette.

Les principes sont les suivants :

1. Renforcer le contrôle des opérations d'investissement et de financement: Les GLs ne doivent plus recourir aux SPFs pour des financements gouvernementaux. Il est interdit aux GLs de s'immiscer dans les activités des entreprises ou de confier aux SPFs par résolution administrative en violation des réglementations des tâches de financement et de construction de projets censés être financés par les GLs, d'émettre des obligations via les SPFs ou d'apporter des garanties aux SPFs, quelle qu'en soit la forme. A l'exception des fonds destinés à éliminer les dettes occultes et les dépenses prévues par le budget, les allocations de fonds aux SPFs par les GLs seront strictement contrôlées. Conformément à la réglementation en vigueur, Les GLs doivent allouer intégralement les fonds aux SPFs pour la construction de projets arrêtés par les GLs. Les SPFs doivent améliorer leurs mécanismes de prise de décision, de fonctionnement et de contrôle interne en matière d'investissement et de financement. Les opérations d'investissement et de financement doivent être examinées et décidées de manière synchrone. Les investissements doivent correspondre aux plans de développement industriels. L'ampleur des investissements doit être proportionnelle aux capacités d'investissement et de financement. Les investissements dans les activités à haut risque doivent être strictement contrôlés afin d'éviter des pertes majeures. Le financement doit respecter le principe de prudence et bien prendre en compte des facteurs tels que les canaux, les échéances, les coûts de financement ainsi que le contrôle des risques. Les émissions d'obligations doivent correspondre à des projets bien définis. Les SPFs ne doivent pas investir dans les projets dont les revenus ne peuvent couvrir les coûts de financement. Les SPFs ne doivent pas en violation de la réglementation fournir aux autres entreprises des prêts ou leur apporter des garanties, modifier l'usage des fonds, mener des activités commerciales à des fins de financement (*supply chain finance*), émettre des obligations de manière frauduleuse, communiquer de fausses informations ou manipuler les prix du marché. Les sorties d'actifs du bilan et les financements hors bilan doivent être strictement contrôlés. En cas d'émission de dettes, les SPFs doivent déclarer qu'elles n'assument pas la fonction de financement public et que les dettes levées sont des dettes d'entreprise.

2. Renforcer le contrôle de l'envergure des financements : Les GLs doivent renforcer le contrôle sur le montant total et la répartition des dettes des SPFs tout en mettant l'accent sur l'élimination des dettes dissimulées existantes et l'interdiction de nouvelles dettes dissimulées afin de réduire continuellement les risques liés. Les SPFs des comtés, des parcs de développement et des communes font l'objet d'un examen plus strict. Les SPFs doivent élaborer des plans annuels de financement et d'utilisation des fonds ainsi que des rapports d'analyse sur les risques. Les autorités locales de régulation des actifs appartenant à l'État doivent établir des indicateurs pour

encadrer les passifs aussi bien que les actifs des SPFs et définir les quotas de financement ainsi que les ratios d'endettement des SPFs en fonction de leurs secteurs, catégories et notations. Les SPFs accordent de nouveaux financements aux entreprises en fonction de leurs performances, perspectives de développement et ratios d'endettement.

3. Améliorer la structure des produits de financement : Il faut augmenter continuellement la part des prêts bancaires et des produits de financement standardisés, réduire régulièrement l'échelle des produits de financement non standardisés et mettre résolument fin à la collecte de fonds déguisée.

4. Réduire les coûts de financement : Les GLs doivent mettre en place des mécanismes de suivi des coûts de financement des SPFs. Les institutions financières devraient céder une partie de leurs bénéfices aux SPFs en réduisant les coûts intermédiaires. Les GLs doivent renforcer le contrôle règlementé sur les institutions intermédiaires en coopération avec les SPFs.

5. Prévenir et éliminer les risques d'endettement : Les GLs doivent mettre en évidence la prévention des risques de non-remboursement des dettes à l'échéance des émissions d'obligations et envisager des restructurations d'actifs des SPFs dont les risques d'endettement sont élevés au niveau des comtés ainsi que des SPFs avec une notation inférieure à AA. Les GLs pourraient mobiliser des entreprises publiques, institutions financières et capitaux privés pour créer des fonds destinés à éliminer les risques liés aux dettes.

6. Clarifier les principaux niveaux de responsabilité : Les GLs doivent clarifier les principaux niveaux de responsabilité à chaque étape et améliorer le régime de responsabilité dans le contrôle des investissements et des financements. Les GLs doivent également renforcer l'inspection et la supervision des investissements et des financements des SPFs. Les principaux responsables des SPFs en cas de faute grave seront sanctionnés et/ou feront l'objet d'une mise en examen par l'agence d'inspection et de supervision de la discipline.

Retour au sommaire ([ici](#))

Echanges et politique commerciale

Relation US-Chine : publication du White Paper 2021 de l'AmCham

Le 11 mai, la Chambre de commerce américaine en Chine (AmCham) [a publié son White Paper](#) annuel pour 2021.

Les principaux développements négatifs du climat des affaires en Chine en 2020 concernent :

(i) La détérioration des relations sino-américaines : sanctions américaines visant les entreprises chinoises ; contre-mesures chinoises, dont la création d'un mécanisme de liste des entités peu fiables ; fermetures du consulat chinois à Houston et du consulat américain à Chengdu ; sanctions visant Hong Kong à la suite de l'adoption de la Loi sur la sécurité nationale ;

(ii) Les disruptions causées par la pandémie du Covid-19, notamment les difficultés de mobilité pour la communauté d'affaires ;

(iii) La préférence accordée aux produits et technologies indigènes par le gouvernement chinois, au détriment des produits et technologies étrangers (notamment dans le contexte du lancement de la stratégie de circulation duale et de la décision de renforcer les nouvelles infrastructures comme la 5G et l'intelligence artificielle). [Greg Gilligan, président d'AmCham regrette que](#) « les gouvernements locaux réagissent aux tensions sino-américaines en choisissant la voie la plus sûre, qui consiste à accorder la préférence à l'industrie nationale ».

La « montée des tensions dans la relation US-Chine » est devenue pour la première fois le défi le plus important pour les entreprises américaines, citée par 78 % des membres sondés; suivie par « l'augmentation du coût de la main-d'œuvre » (40 %) et « l'interprétation réglementaire incohérente et l'application peu claire des lois » (37 %).

Le rapport salue en revanche les efforts chinois pour contenir la pandémie, ce qui a permis aux entreprises américaines en Chine de reprendre leurs activités normales ; le renforcement de la protection de la propriété intellectuelle (PI) en Chine est également mentionné comme évolution positive (1 % seulement des membres sondés estiment que la PI a régressé ; 47% que la situation s'est améliorée).

Par ailleurs, le rapport indique que 85 % des entreprises américaines n'envisagent pas de relocaliser leurs achats et leurs productions en dehors de Chine ; 75 % sont optimistes sur la reprise économique chinoise pour les deux ans à venir et 61% sont convaincus que la Chine poursuivra l'ouverture de son marché aux investissements étrangers.

L'AmCham a identifié trois domaines prioritaires pour son travail en 2021 :

(i) Le rétablissement d'un dialogue bilatéral productif (notamment, le rapport enjoint les deux parties à éviter l'utilisation des « rhétoriques inflammatoires »; et recommande aux deux pays à entrer dans les négociations pour l'adhésion au CPTPP) ;

(ii) La mise en œuvre par la Chine des lois accordant un traitement égal aux acteurs étrangers (notamment dans le contexte de la participation à la stratégie de circulation duale et des initiatives des nouvelles infrastructures) ;

(iii) La coopération bilatérale dans le domaine de la santé publique (notamment la reconnaissance des vaccins pour le Covid-19) et du changement climatique (notamment l'augmentation des achats par la Chine des produits énergétiques américains selon l'accord de phase 1).

L'AmCham présente également des recommandations sectorielles spécifiques et évalue le niveau de progrès réalisé au cours de l'année passée. Dans l'industrie automobile, la cybersécurité et les marchés publics peu de progrès ont été enregistrés ; les secteurs de la banque commerciale, de la notation financière et de l'assurance auraient connu une amélioration.

Commerce extérieur : la Chine se tourne vers le Turkménistan pour obtenir davantage de gaz alors qu'elle réduit les approvisionnements australiens

Lors de la visite du Premier ministre et du ministre des Affaires étrangères turkmènes à Xi'An le 10 mai, le ministre des Affaires étrangères chinois Wang Yi a annoncé que les deux pays avaient convenu de « *consolider et d'étendre la coopération dans le domaine du gaz naturel, et de créer un partenariat stratégique de chaîne industrielle complète dans le secteur de l'énergie* ». Le président Xi Jinping avait déjà fait part, lors d'un appel téléphonique avec le Premier ministre turkmène le 7 mai, de son souhait de renforcer la coopération énergétique entre la Chine et le Turkménistan.

Le Turkménistan est de loin le premier fournisseur de gaz naturel (à l'état gazeux) de la Chine avec 60 % de parts de marché (6,0 Mds USD en 2020). Trois pipelines – un quatrième est en construction – approvisionnent la Chine directement en gaz naturel turkmène depuis 2009.

La Chine vise en même temps à réduire ses importations de gaz naturel liquéfié (GNL) en provenance d'Australie, selon [Bloomberg](#), au moins deux importateurs chinois ont reçu des ordres verbaux de la part d'officiels les priant d'éviter de se fournir en GNL australien. L'Australie est depuis 2016 le premier fournisseur de GNL de la Chine (10,4 Mds USD en 2020) avec 44 % de parts de marché.

Relations US – Chine : Xiaomi va être retiré de la liste noire du Pentagone

Selon un document du tribunal du district de Columbia, le *U.S. Department of Defense* (DoD) et Xiaomi se sont accordés pour résoudre le litige qui les opposait. Le DoD aurait selon le document accepté de renoncer à la désignation de Xiaomi comme étant une « entreprise militaire chinoise communiste » et devrait en conséquence retirer l'entreprise de sa liste noire. Cette liste interdit tout investissement américain dans les entreprises supposées être détenues ou contrôlées par l'armée chinoise. Les deux parties ont déclaré qu'elles négocieraient les termes d'une ordonnance finale avant le 20 mai.

Ajouté à la liste noire du Pentagone le 14 janvier ([voir les brèves de la semaine du 11 janvier 2021](#)), Xiaomi a lancé des poursuites judiciaires le 29 janvier estimant la mesure inconstitutionnelle ([voir les brèves de la semaine du 1 février 2021](#)). En mars, un juge fédéral avait ordonné l'arrêt temporaire de l'application de l'interdiction d'investissement, affirmant que le Pentagone n'avait pas fourni suffisamment de preuves pour considérer Xiaomi comme étant une société militaire. Le juge avait qualifié l'entreprise de "société cotée en bourse qui fabrique des produits commerciaux à usage civil, [qui] est contrôlée par son conseil d'administration indépendant et ses actionnaires majoritaires".

La semaine dernière, le même juge chargé de l'affaire Xiaomi a ordonné un arrêt similaire de l'application de la liste noire du DoD envers Luokung Technology Corp., une société chinoise de cartographie et de *big data*. Deux différents juges fédéraux ont également suspendu en septembre 2020 les décrets de l'administration Trump interdisant le téléchargement de Tik Tok et l'utilisation de Wechat.

Relations Chine - Belgique : le ministre belge de la Justice s'exprime sur les risques d'espionnage dans les installations d'Alibaba à l'aéroport de Liège

Le ministre de la Justice, M. Vincent VAN QUICKENBORNE, a récemment répondu à une question au Parlement belge estimant que les futures installations d'une filiale d'Alibaba à l'aéroport de Liège pouvaient présenter des risques d'espionnage, en se fondant sur une lecture de la [loi chinoise sur le renseignement](#) (2017) qui dispose en son article 7 que les organisations et citoyens chinois doivent coopérer avec les services de renseignement de l'État. Le ministre belge a ajouté que « *cet intérêt ne se limite pas à des fins de renseignement et de sécurité mais peut être considéré dans un cadre politique et économique plus large* ». La Belgique développe actuellement un mécanisme formel de filtrage des investissements étrangers pour mettre en œuvre le [règlement de l'UE sur les IDE](#). L'Ambassade de Chine en Belgique a fermement [condamné ces propos](#), en réfutant cette interprétation, selon elle biaisée de la loi sur le renseignement, et en réaffirmant que le gouvernement chinois n'ordonnait jamais aux entreprises chinoises de violer les lois et règlements de leur pays d'accueil dans le cadre de leurs activités à l'étranger.

Pour mémoire, Alibaba avait choisi l'aéroport de Liège [en décembre 2018](#) pour y installer son principal hub logistique dans l'UE, au travers de sa filiale Cainiao Smart Logistics Network Ltd, valorisant sa situation géographique pour la desserte des marchés d'Europe occidentale et la densité de ses infrastructures de transport multimodal, routier et ferroviaire. En outre, l'aéroport de Liège autorise les vols de nuit, permettant une optimisation des services aériens sans interruption. L'accord portait sur la création d'entrepôts sur une surface de 220.000 m² (avec option à moyen-terme d'être quasiment doublé à 380.000 m²), pour un investissement initial estimé alors à 75 M EUR. Dans le même temps, des [actions d'opposition](#) de militants locaux dénoncent les nuisances environnementales et sonores du projet et contestent les objectifs avancés en termes d'emplois. A noter également que la Belgique a rejoint en décembre 2018 l'initiative [Electronic World Trade Platform](#) (eWTP). Créée par Alibaba en 2016, celle-ci vise notamment en facilitant l'internationalisation des PME au travers du commerce électronique. Elle est constituée par la mise en réseau des différents « hubs » régionaux du groupe (en Chine : Hangzhou et Yiwu, où a été inauguré en juin 2019 le « centre d'innovation mondial eWTP ») dans lesquels différents types de services sont offerts aux entreprises.

Retour au sommaire ([ici](#))

Industrie et numérique

Sidérurgie : les autorités renforcent le dispositif de contrôle de renouvellement des capacités de production

Le Ministère de l'Industrie et des Technologies de l'Information (MIIT) a publié des « [mesures de mise en œuvre du remplacement des capacités dans l'industrie du fer et de l'acier](#) ». Ces mesures renforcent le contrôle existant du remplacement de lignes de production par des capacités plus modernes, dans un souci de faire face aux surcapacités. Entrant en vigueur le 1^{er} juin, elles prévoient notamment :

- Pour les zones géographiques les plus touchées par la pollution de l'air, le taux de remplacement des capacités de production s'élève désormais à 1,5:1, contre 1,25:1 (taux en vigueur depuis 2018). Cela signifie qu'avant d'ouvrir de nouvelles lignes de production d'acier d'une capacité de 100 000 tonnes par exemple, il sera désormais nécessaire de fermer d'autres lignes de production d'une capacité de 150 000 tonnes. Les zones concernées sont 28 villes du nord de la Chine (dont Pékin et Tianjin), les deltas du Yangtze et de la Pearl River, ainsi que la plaine de Fenwei, qui englobe une partie des provinces du Shanxi, Shaanxi et Henan.
- Pour les autres zones géographiques, le taux de remplacement s'élève désormais à 1,25:1, contre 1:1 auparavant.
- Les capacités de production d'acier et de fusion de ferro-alliages qui sont de basse qualité et/ou obsolètes ne pourront plus être remplacées.

La politique de remplacement des capacités obsolètes et de diminution des capacités de production n'est pas nouvelle. La question des surcapacités sidérurgiques a fait l'objet d'un diagnostic précoce par les autorités chinoises : [dès 2005](#), la Commission de réforme et de développement national (NDRC) conditionne la création de nouvelles capacités à la suppression de lignes de production obsolètes, tandis que le Conseil des Affaires d'Etat en 2016 accorde la priorité à la montée en gamme du secteur et au démantèlement des capacités ne répondant pas aux critères de qualité.

Les chiffres de production sont cependant en hausse. Si la production a moins augmenté en 2020 qu'en 2019 (+5,2% en g.a. contre +7,9%), elle a néanmoins atteint 1,1 Md de tonnes selon la China Iron & Steel Association, la Chine représentant l'année passée 56,5% de la production mondiale d'acier. Durant les deux derniers mois, des mesures de diminution de la production avaient notamment été adoptées à Tangshan, qui accueille, dans la province du Hebei, près de 14% de la production nationale d'acier. La réaffirmation de l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2060 pousse à réduire les surcapacités dans ce secteur, qui représente à lui seul 15% des émissions nationales.

Pétrochimie : création de Sinochem Holdings Corp, issu de la fusion de Sinochem Group Co et de ChemChina

Le 8 mai, le Conseil des Affaires d'Etat a annoncé [la fusion](#) des deux entreprises étatiques Sinochem Group Co et de ChemChina. Les parts de ces entreprises seront désormais détenues par Sinochem Holdings Corp, elle-même détenue à 100% par la Commission de contrôle et d'administration des actifs d'Etat (SASAC), qui [avait approuvé](#) cette fusion le 31 mars. Cette nouvelle entité sera ainsi la plus grande entreprise chimique mondiale, avec un chiffre d'affaires annuel estimé à plus de 152 Mds USD et une capacité de raffinage annuelle de pétrole de [37 M](#)

de tonnes. Outre le pétrole, Sinochem Holdings Corp opèrera notamment dans les secteurs des produits chimiques, des biosciences, des sciences des matériaux et sciences environnementales.

Une telle fusion avait fait l'objet de négociations dès 2017, dans une optique de créer des champions nationaux et de rendre les entreprises publiques plus compétitives : économie d'échelle, réduction des coûts, réduction de la pression sur les dettes mais aussi mutualisation des actifs. Alors que ChemChina se concentre généralement sur les produits chimiques traditionnels (équipements chimiques, nouveaux matériaux chimiques, produits agrochimiques, traitement du pétrole et produits raffinés, pneus et produits en caoutchouc), les activités de Sinochem sont davantage tournées vers les produits chimiques dans le secteur de l'agriculture (engrais, produits pétrochimiques), et le groupe dispose d'un système mature de logistique et de distribution. En 2018, le dirigeant de SinoChem, M. Ning Gaoning, a été nommé à la tête de ChemChina. Si cette présidence simultanée avait pour but de faciliter la fusion, les négociations avaient quelque peu [ralenti en 2019](#). ChemChina enregistre notamment [des dettes](#) à la suite de l'acquisition de Syngenta en 2017 pour 43 Mds USD.

Pour rappel, SinoChem et ChemChina ont été ajoutées en août 2020 sur la liste du Département de la Défense américain des « entreprises communistes militaires chinoises », [donnant lieu](#) en novembre à un *executive order* présidentiel interdisant aux entreprises américaines d'investir dans ces entités.

Données et automobile : l'administration du cyberspace publie un projet de réglementation sur les données automobiles transfrontalières

Le 12 mai, l'Administration chinoise du cyberspace (CAC) [a publié](#) un projet de réglementation des données liées au trafic routier et de géolocalisation, et notamment de leurs transferts transfrontaliers. Ce projet contient des directives en matière d'anonymisation, d'utilisation, de stockage et de transfert des données ; des obligations de consentement pour la collecte et la suppression des données des consommateurs ; ainsi que des réglementations sur le *hardware* (restriction sur la résolution des images caméras par exemple). En outre, les informations collectées devront être stockées sur le territoire chinois, et les constructeurs automobiles [devront obtenir l'autorisation des régulateurs chinois](#) et se plier à des évaluations de sécurité avant de transférer des données « importantes et privées » à l'étranger.

Premièrement, ce projet de réglementation s'explique par une volonté de mieux réguler les données. Il s'agit d'une tendance à l'œuvre depuis plusieurs années, dont l'adoption de la loi sur la cybersécurité en 2017 ainsi que les deux projets de loi sur la sécurité des données et la protection des données personnelles, sont les aspects les plus saillants. En second lieu, le marché des véhicules connectés en Chine est amené à croître rapidement : selon Xinhua, le pays pourrait compter d'ici 2025 28 M de véhicules connectés, soit des véhicules qui précisément collectent des données sur les conducteurs et sur l'environnement extérieur du véhicule. En mars dernier, les véhicules Tesla s'étaient par exemple vu [interdire l'accès](#) aux sites militaires.

La volonté du gouvernement chinois de réguler les données générées par les véhicules connectés [n'est pas nouvelle](#) : dès janvier 2018, la Commission Nationale pour le Développement et la Réforme (NDRC) avait publié la première version d'une « stratégie pour l'innovation et le développement de véhicules intelligents » qui appelait à la définition d'un cadre juridique clair. Des réglementations similaires à celles de la CAC sont apparues le mois dernier. Le 28 avril, le comité technique national de standardisation de la sécurité de l'information (NISSTC) avait publié un projet de réglementation des véhicules connectés. Celui-ci requiert notamment des entreprises automobiles envoyant des données cryptées à l'étranger qu'[elles fournissent aux autorités chinoises ces données](#)

[sans cryptage](#). La NISSTC avait également indiqué que les données jugées sensibles (de géolocalisation mais aussi liées au trafic routier : des routes, bâtiments, cyclistes et piétons) et collectées par les véhicules connectés soient stockées sur le territoire chinois. Il n'est à ce jour pas précisé si ces données stockées en Chine seront accessibles depuis l'étranger. En avril, Tesla avait indiqué que les données collectées par ses voitures en Chine resteraient bien stockées sur le territoire national ; cette semaine, l'entreprise a également [affirmé son soutien](#) aux réglementations provisoires de la CAC.

Santé : approbation d'urgence de l'OMS pour le vaccin Sinopharm

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a accordé une approbation en procédure d'urgence pour l'un des vaccins développés par Sinopharm (BBIBP-CorV- développé en partenariat avec le Beijing Institute of Biological Products), indiquant une efficacité de 79% pour les personnes âgées de 18 à 59 ans, mais notant l'incertitude quant à l'efficacité du vaccin pour les personnes âgées de plus de 60 ans en raison du manque de données. Au-delà du message adressé aux agences de santé nationales, cette approbation signifie surtout que le vaccin de Sinopharm peut être utilisé dans le cadre du dispositif Covax, qui tente de garantir un accès équitable aux vaccins entre les pays.

A ce jour, l'OMS a approuvé les vaccins développés par Pfizer, AstraZeneca, Johnson & Johnson et Moderna. Sinopharm est donc le vaccin contre le covid-19 basé sur un virus désactivé à être approuvé par l'OMS. Deux autres vaccins chinois, développés par Sinovac et Sinopharm (avec le Wuhan Institute of Biological Products), ont également déposé une demande d'homologation auprès de l'OMS.

Dans le même temps, un vaccin à ARN-messager, développé par le groupe pharmaceutique chinois Walvax Biotechnology, est [devrait prochainement entrer en phase III d'essais cliniques](#) au Mexique le 11 mai. La phase III devrait débuter le 30 mai avec 6 000 participants. Nommé ARCoV, le vaccin est développé conjointement par Walvax, Suzhou Abogen Biosciences et l'Académie militaire des sciences, qui a également participé au développement du vaccin adénovirus CanSino. Walvax avait commencé dès décembre 2020 à construire des lignes de production, visant une capacité de production annuelle de 120 M de doses. Un second vaccin candidat à ARN-messager, développé par Stemirna Therapeutics et Shanghai East Hospital, est par ailleurs entré en phase I d'essais cliniques en avril dernier.

Retour au sommaire ([ici](#))

Développement durable, énergie et transports

Environnement : suite à une inspection environnementale, les autorités de Kunming contraintes de démolir un immense projet immobilier pour avoir autorisé des constructions dans une aire protégée

Le ministère de l'Ecologie et de l'Environnement (MEE) a dévoilé le 6 mai les résultats de sa dernière tournée d'inspections environnementales, mettant en avant 8 « cas représentatifs » d'infractions sur son compte Wechat. L'une des violations les plus flagrantes constatée s'est produite à [Kunming](#), capitale de la province du Yunnan et hôte de la COP 15 sur la biodiversité en octobre prochain. L'équipe d'inspection a constaté qu'un projet immobilier sur les rives du lac Dianchi avait empiété sur les "lignes rouges" délimitant la zone protégée du lac. Pour rappel, les lignes rouges écologiques ont été introduites dès 2017 dans le cadre d'une réforme de la planification de l'espace pour délimiter des zones particulières du point de vue de la biodiversité et de l'environnement. Selon le MEE, les zones délimitées par les lignes rouges représentent aujourd'hui environ 25% du territoire chinois (terrestre et maritime).

Le groupe Kunming Northstar est à l'origine du complexe immobilier mis en cause, comprenant 813 résidences et 294 immeubles, dont une bonne partie se trouve dans la zone protégée du lac Dianchi. Il serait parvenu à détourner la réglementation en faisant passer le projet pour un centre de santé et de soins aux personnes âgées. Bien qu'une inspection ait déjà signalé les problèmes environnementaux inhérents au projet dès 2016, les autorités locales ont fermé les yeux, privilégiant le développement économique de la région. Le rapport souligne que plus de 90% de la montagne Changyao attenante au lac est désormais recouverte de bâtiments, la qualifiant de « montagne de béton ».

Les autorités du Yunnan et les cadres locaux du parti, vivement fustigés dans ce compte-rendu d'inspection, ont depuis fait marche arrière en ordonnant la démolition de plus de 1000 villas et appartements dans la zone protégée, bien que la plupart aient déjà trouvé des acheteurs. Les travaux de déconstruction ont déjà [commencé](#). Pour mémoire, des centaines de fonctionnaires du Shanxi avaient été sanctionnés il y a 3 ans pour avoir désobéi aux ordres de Pékin de retirer des villas construites illégalement dans une zone protégée des monts Qinling. Plus récemment, en juin 2020, un projet d'artificialisation des berges du lac Erhai, également situé près de Kunming, avait été arrêté suite à la mobilisation d'une ONG environnementale.

Les autres « cas représentatifs » publiés par le MEE incluent des activités d'exploitation minière illégales, des rejets d'eaux pollués dans le fleuve Yangtsé ainsi que des cas de mauvaise gestion des déchets industriels.

Energie : la NDRC prévoit un nouveau mécanisme de prix pour le stockage d'énergie hydraulique, qui devrait soutenir la croissance du secteur

La Commission nationale pour le développement et la réforme a émis la semaine dernière un [avis](#) concernant l'amélioration du mécanisme de prix pour le stockage hydraulique par pompage, qui s'inscrit dans le cadre de la réforme du marché de l'électricité. L'avis prévoit notamment les dispositions suivantes :

- conserver et optimiser le mécanisme existant de tarification de l'électricité en deux parties pour les stations de pompage, à savoir une part pour la capacité de stockage disponible (en RMB/kW) et une part pour l'énergie fournie (en RMB/kWh).
- faire participer les unités de stockage hydraulique au marché comptant de l'électricité si celui-ci est déjà en place (c'est par exemple le cas dans le Guangdong), ou dans le cas contraire introduire un mécanisme

concurrentiel de formation des prix de l'électricité pour les unités de stockage hydraulique, notamment pour leur participation à la réponse aux pics de consommation.

- améliorer le recouvrement des coûts des opérateurs de centrale hydraulique, d'une part en incorporant les coûts de la capacité électrique disponible dans les coûts de transport et de distribution du réseau électrique (ce qui implique que le coût de stockage sera reflété dans le prix de l'électricité au détail), d'autre part en incitant les unités à participer aux marchés de services auxiliaires (équilibre de la fréquence et de la tension).
- améliorer le système de *reporting* de la tarification du stockage hydraulique, les entreprises du réseau électrique devant rapporter aux autorités provinciales chaque année avant la fin du mois d'avril les tarifs attribués aux stations de pompage pour l'année précédente.

Ces nouvelles mesures s'appliqueront d'emblée aux nouvelles stations de pompage construites ; pour celles déjà existantes, l'avis prévoit une mise en œuvre entre 2022 et 2023 selon les mécanismes de prix déjà appliqués localement. Pour mémoire, l'absence d'un mécanisme de tarification adapté a longtemps été le principal goulot d'étranglement pour le développement de l'hydroélectricité par pompage. Alors que les ambitions nationales de développement des énergies renouvelables impliquent dans le même temps d'importantes capacités de stockage (l'industrie prévoit l'ajout d'environ 150 GW de stockage hydraulique dans la prochaine décennie, contre actuellement 31,8 GW), cet avis montre la volonté de Pékin de développer des mécanismes de marché adaptés pour soutenir la croissance du secteur.

Energie: l'AIE révisé à la hausse ses prévisions de croissance des énergies renouvelables pour la Chine pour les deux prochaines années, malgré la disparition des subventions

L'Agence Internationale de l'Energie (AIE) a rehaussé dans son nouveau [rapport](#) ses prévisions de croissance pour les capacités éoliennes et solaire de plus de 25% pour 2021 et 2022 par rapport à ses prévisions de novembre 2020 du *World Energy Outlook*. La mise à jour la plus significative concerne la Chine, où plus de projets éoliens et solaires qu'attendus sont anticipés malgré l'arrêt des subventions gouvernementales fin 2020. L'AIE a ainsi revu ses prévisions de croissance pour le pays de +45%, faisant passer les nouvelles capacités pour 2021 et 2022 de 150 GW à environ 230 GW. Malgré cette révision, ces chiffres restent en deçà de ceux observés en 2020, année pendant laquelle les constructeurs se sont dépêchés de connecter leurs installations au réseau avant la date d'expiration des subventions.

Ce n'est pas la première fois que l'AIE révisé à la hausse ses estimations. Souvent accusée de [sous-estimer](#) la croissance des énergies renouvelables, l'agence avait l'année dernière revu ses hypothèses sur les coûts de déploiement de l'éolien et du solaire.

Aéroports : les résultats du T1 2021 de cinq principaux aéroports chinois témoignent de l'amélioration de leurs performances au niveau financier, du trafic de passagers et du fret aérien

Les aéroports de Pékin Capital, Shanghai, Shenzhen, Xiamen et Canton [ont publié](#) leurs résultats pour le T1 2021. Ces cinq aéroports ont réalisé un chiffre d'affaire total de 3,937 Mds CNY (505,1 M EUR), en baisse de -26,4% par rapport au T1 2020. Sur ce critère, l'aéroport de Baiyun à Canton se distingue, avec 1,185 Mds CNY (152 M EUR) au premier trimestre (Shanghai Pudong : 866 M CNY ou 111,1 M EUR ; Shenzhen : 787 Mds CNY ou 100,1 M EUR ; Pékin Capital : 778 M CNY ou 99,8 M Euro ; Xiamen : 321 M CNY ou 41,2 M EUR). Au cours du T1 2020, la perte totale cumulée de ces cinq aéroports avoisine les 1 Md CNY (966 M CNY ou 123,9 M EUR), les déficits les plus

importants touchant Pékin Capital (472 M CNY ou 60,6 M EUR) et Shanghai Pudong (436 M CNY ou 55,9 M EUR). Canton Baiyun limite ses pertes à 155 M CNY (19,9 M EUR). De leur côté, deux aéroports enregistrent des bénéfices, Shenzhen (50 M CNY ou 6,4 M EUR) et Xiamen (47 M CNY, ou 6 M EUR).

Du point de vue du trafic de passagers, on constate une forte dynamique de reprise par rapport au T1 2020, certes avec un fort effet de base liée à l'épidémie de COVID-19 l'an dernier (389 600 vols en mars, soit une progression de +140,91% par rapport au T1 2020, en progression de + 68,15% par rapport à février 2021). Shenzhen a quasiment retrouvé son trafic du T1 2019, avec 94% du volume de passagers ce trimestre et 9,1 M de passagers (+32,9% par rapport à T1 2020). La situation s'est améliorée aussi pour Canton Baiyun (10 M de passagers, + 26,79% par rapport à T1 2020) et Xiamen (3,8 M, +26,84%). En revanche, cela n'a pas été le cas pour Pékin Capital (6,6 M de passagers, -29,3%) et Shanghai (6,7 M de passagers, -17,3%). Cette différence s'explique par les baisses de fréquentation liées aux restrictions à l'occasion du nouvel an chinois au mois de février dernier et à une forte exposition de ces hubs au trafic international, réduit à un niveau minimal en conséquence des restrictions imposées par la Chine pour l'accès à son territoire, mesures récemment été reconduites pour une durée indéfinie (Voir Brèves du SER, [semaine du 26 avril](#)). S'agissant du fret aérien, les augmentations sont très significatives, notamment pour Shanghai Pudong, avec le plus gros volume et plus d'un million de tonne de fret (+37,8% de plus qu'au T1 2020), et Shenzhen, avec la plus forte augmentation (+40,5%, pour 372 000 t de fret).

Cette dynamique s'est d'ailleurs poursuivie au cours du mois d'avril. Selon les dernières données disponibles du [cabinet Variflight](#), Canton Baiyun reste l'aéroport le plus fréquenté du pays (17 900 vols au cours du mois), suivi par celui de Chengdu Shuangliu et Shanghai Pudong (avec plus de 15 000 vols mensuels). Sur l'ensemble des aéroports chinois, on enregistre 401 800 vols en avril (+140% par rapport à avril 2020, croissance de +3,12% par rapport au mois de mars), avec un pic à l'aube des vacances du 1^{er} mai (14 200 vols pour la seule journée du 30 avril).

Retour au sommaire ([ici](#))

Actualités régionales

Shanghai : Tesla hésitante sur ses plans d'expansion de sa Gigafactory à Shanghai

Selon des sources anonymes proches de l'entreprise, Tesla, qui prévoit d'étendre sa Gigafactory à Shanghai, se serait retenue de participer à une enchère de terrain ayant eu lieu en mars 2021 juste en face de l'usine, malgré des plans d'expansions de l'usine, publiés en ligne par le gouvernement de Shanghai. La Gigafactory de Tesla, qui produit le modèle 3 et le modèle Y de Tesla, tourne actuellement à un rythme de 450 000 véhicules par an, et Tesla envisagerait de la transformer en un hub d'exportations mondial de véhicules produits sur place. La presse évoque les récentes tensions sino-américaines comme la principale raison pour cette hésitation d'expansion de terrain.

Source : [NASDAQ](#)

Hubei : la population de la province connaît une très faible hausse et un phénomène de vieillissement accéléré.

Selon les données du Bureau national des statistiques, la population totale du Hubei a atteint 57,7 millions d'habitants en 2020, soit une hausse de 0,6% par rapport à 2010. Le Hubei est désormais la 10e province de Chine par la taille de la population, avec 4,09% de la population totale du pays. Le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans a atteint 8,4 millions de personnes. La part de cette classe d'âge dans la population totale est donc en forte augmentation, passant de 10% à 14,6% sur les 7 dernières années. Le ratio homme/femme est de 105,83 hommes pour 100 femmes, légèrement supérieur à la moyenne nationale (105,07). Le taux d'urbanisation du Hubei a par ailleurs atteint 61% en 2020.

Retour au sommaire ([ici](#))

Hong Kong et Macao

Hong Kong

Secteur aérien : la compagnie Cathay Pacific lève 650 M USD via une émission obligataire

Cathay Pacific a réalisé une émission obligataire en USD (pour la première fois depuis 1994), levant 650 M USD sur 5,25 ans. La compagnie souhaitait initialement émettre un nominal de 500 M USD mais la demande des investisseurs, plus importante que prévue (près d'1 Mds d'ordres d'après le SCMP) a permis d'offrir une taille plus importante tout en offrant un taux de rendement actuariel (YTM) inférieur à l'indication communiquée en amont de l'opération (5,20%), à 4,875%. Les obligations émises, de type Unsecured n'offrent pas aux investisseurs de collatéral en garantie en cas de défaut. L'opération a été menée par la BOC (HK), Citigroup, HSBC et SMBC Nikko. Cathay Pacific a historiquement fait appel à du financement bancaire mais son rythme actuel de consommation de trésorerie aurait contraint la compagnie à diversifier ses sources de financement.

Pour mémoire, Cathay Pacific avait bénéficié en juin 2020 d'un plan de recapitalisation de 5,3 Mds USD de la part du gouvernement hongkongais et des actionnaires principaux. La dernière émission obligataire de Cathay Pacific avait été réalisée en février 2021 avec l'émission d'obligations convertibles pour 870 M USD (maturité en 2026).

Immobilier : regain de dynamisme au premier trimestre 2021

Le premier trimestre 2021 a vu le volume des transactions sur le marché de l'immobilier résidentiel croître de 78% (18 121 transactions sur les trois premiers mois de l'année contre 10 204 au cours de la même période un an plus tôt). En valeur, la somme des transactions réalisées au T1 affiche une augmentation de 125% traduisant également une hausse de la valeur moyenne de propriétés vendues (+27% à 1,4 M USD). Cette tendance est en partie expliquée par le dynamisme accru du marché résidentiel ultra haut-de-gamme : 42 propriétés d'un prix de vente supérieur à 100M USD ont été vendues au T1-2021, un nombre en hausse de 31% par rapport à la moyenne trimestrielle observée en 2020. Ce dynamisme s'est répercuté sur l'indice des prix de l'immobilier résidentiel, en hausse continue au cours des trois premiers mois de l'année, atteignant 388,3 au mois de mars (contre 379,9 en décembre) en hausse de 2,2%.

L'immobilier commercial s'est également redressé au cours du premier trimestre, avec une hausse de l'indice des prix observée au mois de mars (546,7 contre 533,4 en février et 521,4 en janvier). Le volume des transactions a lui aussi augmenté de manière importante, notamment en raison de l'effet de base du T1-2020 (+168% en g.a). L'immobilier de bureaux suit une tendance comparable avec une hausse de l'indice des prix observée en fin de trimestre (513,3 en mars contre 508,5 en février et 481,1 en janvier).

Commerce extérieur : hausse de 17,7% des exportations françaises vers Hong Kong au T1-2021

Les exportations françaises vers Hong Kong ont progressé de 17,7% en g.a au premier trimestre (source Douanes françaises) pour atteindre 1,12 Mds EUR, bénéficiant notamment d'un effet de base positif (baisse de 34% au premier trimestre 2020). Elles restent toutefois inférieures à leur niveau de 2019 (-23% par rapport au T1-2019).

Le premier poste d'exportations françaises vers Hong Kong demeure les articles de cuir, bagageries et chaussures à 253,5 M EUR (+1,7%) comme en 2020, suivi par l'aéronautique (+629,3% à 164 M EUR). Les boissons (incluant les vins et spiritueux) sont le troisième poste d'exportations (+28,4% à 122 M EUR).

Les importations françaises de biens hongkongais ont progressé dans des proportions similaires (+17,3% en g.a) pour atteindre 134 M EUR.

Exchange fund : le fonds en devises de l'autorité monétaire hongkongaise réalise une performance positive d'1,5 Mds USD au premier trimestre

L'Exchange fund, destiné à maintenir la stabilité du dollar hongkongais face au dollar américain au sein de son couloir de fluctuation (7,75-7,85 USD/HKD) a enregistré 1,5 Mds USD de gains au cours du T1-2021 (après 18,9 Mds au T4-2020), malgré 2 Mds USD de pertes sur des investissements obligataires. La taille du fonds atteignait ainsi 590 Mds USD fin mars 2021 (170% du PIB hongkongais). Le gouvernement de la R.A.S. a reçu au 1^{er} trimestre 1,2 Mds de l'Exchange fund au titre de ses réserves fiscales placées au sein du fonds géré par la HKMA. Au cours de l'année 2020, l'Exchange fund avait délivré une performance positive de 30,7 Mds USD.

Retour au sommaire ([ici](#))

Taiwan

Commerce extérieur : 10^{ème} mois consécutif de hausse des exportations en avril

Selon les [statistiques du ministère des Finances \(MOF\)](#), les exportations taiwanaises s'établissent à 132,9 Mds USD sur les quatre premiers mois 2021, en hausse de +28% en glissement annuel, notamment vers la Chine (56,8 Mds USD, soit +34,7%, y/c Hong Kong), l'ASEAN (21,7 Mds USD, +28,7%), les Etats-Unis (18,6 Mds USD, +26,8%), l'Europe (11 Mds USD, +21,1%) et le Japon (8,8 Mds USD, +12,4%). Les produits électroniques restent le principal secteur d'exportation de l'île, avec un montant de 50,9 Mds USD, soit une hausse de +29,8% par rapport à la même période de l'année précédente; les autres secteurs de l'industrie taiwanaise progressent également, tels que les produits de télécommunication (17,9 Mds USD, +31,2%), les produits métallurgiques (10,2 Mds USD, +24,8%), les plastiques (9,2 Mds USD, +40%) et les machines (8,5 Mds USD, +25,3%). La Chine reste la première destination des exportations taiwanaises (près de 43% du total). Les importations qui représentent 112,3 Mds USD, augmentent de 22,4% par rapport à la même période de 2020 ; celles de produits électroniques (27,3 Mds USD, +29,9%) progressent, tout comme les produits minéraux (15 Mds USD, +9,5%), les machines et équipements (13,3 Mds USD, +26,2%), les produits chimiques (10,2 Mds USD, +14,1%) et les produits métallurgiques (7,9 Mds USD, +22,4%). La Chine (y compris Hong Kong) reste le premier fournisseur de Taïwan (22,3% du total, +30,9%), suivie du Japon (15,6%, +17,8%), des pays d'ASEAN (12,4%, +18,5%), de l'Europe (12,4%, +25%) et des Etats-Unis (10,7%, +7,3%). Au final, l'excédent commercial de Taïwan progresse de 70,8% et atteint 20,5 Mds USD.

Commerce bilatéral : le déficit commercial augmente au T1 malgré la hausse des exportations françaises

Selon [les douanes françaises](#), le commerce de biens entre la France et Taïwan a atteint 1,2 Mds EUR au premier trimestre 2021, soit une augmentation de 11,9% par rapport à la même période de 2020. Les exportations françaises progressent de 13% pour atteindre 439,8 M EUR, notamment en raison de la forte croissance du secteur « Produit de la construction aéronautique et spatiale » (75 M EUR, contre 4 M EUR au T1 2020). Parmi les autres produits les plus demandés, les produits pharmaceutiques (35,8 M EUR, +10,1%), les boissons (30,8 M EUR, +20,3%), les cuirs, bagages et chaussures (29,3 M EUR, +38,2%) et les parfums, cosmétiques et produits d'entretien (25,4 M EUR, +16,2%) progressent, alors que les produits chimiques divers, 1er poste d'exportation hors aéronefs, baissent légèrement de 0,6% à 41,2 M EUR. Les importations en provenance de Taïwan augmentent également de 11,4% pour atteindre 823 M EUR. La baisse des importations de composants et cartes électroniques (190 M EUR, -1,2%) est compensée par la hausse de celles des ordinateurs et équipements périphériques (124 M EUR, +40,7%) et des cycles et motocycles (77 M EUR, +20%). Au final, notre déficit commercial progresse de 9,6% à 383 M EUR.

IDE : les investissements étrangers affichent une baisse de près de 50% au premier trimestre

Selon les [dernières statistiques de la commission des investissements du ministère de l'Economie](#), les investissements étrangers ont diminué au cours du premier trimestre 2021, de -29,5% en nombre de projets, et de près de -50% en valeur par rapport au T1 2020. Les 664 projets approuvés représentent un montant de 1,2 Mds USD. Par ailleurs, 6 projets d'investissement en provenance de Chine continentale ont été approuvés pour un montant d'un peu plus de 14 M USD, soit une baisse en nombre de projets et en montant respectivement de 80% et de près de 60% en glissement annuel. S'agissant des IDE sortants, 91 projets ont été recensés (hors Chine)

pour un montant total de 1,2 Mds USD, soit une baisse de 33,5% en nombre de projets et de 31% en valeur, comparée à la même période de l'année précédente. Pour ce qui concerne les investissements taiwanais en Chine, le montant des 109 projets d'investissement approuvés diminue de 68% à 641,5 M USD et de -16,7% en nombre. Les investissements croisés avec l'ASEAN restent sur une tendance haussière : [ceux en provenance de l'ASEAN](#) augmentent de 74% mais pour un montant relativement faible de 162 M USD alors que ceux vers ASEAN progressent de 160% à 852 M USD.

Covid-19 : le TAIEX chute de plus de 4% en raison de la confirmation de 6 nouveaux cas locaux

Suite à la découverte de 6 nouveaux cas locaux de Covid-19 d'origine non déterminée à Yilan (a priori non liés au foyer de contaminations du premier cluster de China Airlines/Novotel à Taoyuan), Taïwan est passé le 11 mai au niveau 2 de l'alerte épidémique jusqu'au 8 juin. Pendant cette période, les activités de plus de 500 personnes en extérieur et de plus de 100 personnes en intérieur sont suspendues. Pour rappel, Taïwan a enregistré jusqu'ici 1 256 cas confirmés dont 135 locaux et 12 décès. Suite à la montée de l'alerte et à d'autres nouveaux cas locaux détectés à Taipei, [le TAIEX a chuté mercredi 12 mai de 4,11% pour terminer à 15 902,37 points](#), soit une chute de 680,76 points. Afin de rassurer les investisseurs de la bourse taiwanaise, le ministère des Finances taiwanais (MOF) a indiqué qu'une réunion du comité du Fonds de stabilisation national pourrait être prochainement organisée pour étudier sa possible intervention. Ce fonds de stabilisation de 500 Mds TWD (près de 15 Mds EUR) a été créé en 2000 par le gouvernement pour soutenir le marché financier de l'île en cas de crise. Sa dernière intervention avait permis un rebond du TAIEX de 49,2% (de 8 681 points le 19 mars à 12 955 points le 12 octobre 2020).

Eolien offshore : la 3ème phase porte sur le déploiement de 15 GW supplémentaires de 2026 à 2035

[Le Bureau de l'énergie](#) (MOEA) a annoncé, le 11 mai, la troisième phase du programme éolien offshore. Elle vise à installer entre 2026 et 2035 une capacité totale de [15 GW](#), soit 5 GW de plus que l'objectif initialement avancé. Selon le Directeur Général du BOE, YU Chen-wei, cette augmentation répond aux engagements internationaux de Taïwan en matière de neutralité carbone. Il a précisé que les développeurs avaient toute latitude dans le choix des [technologies utilisées](#). 9 GW seront déployés dans un premier temps entre 2026 et 2031, puis 6 GW entre 2032 et 2035. Une première sélection portera sur trois critères : la santé financière du projet, le degré de localisation et les compétences techniques. Seuls les projets sélectionnés lors de cette première étape pourront entrer dans la deuxième phase de sélection relative aux prix. Sur le degré de localisation, sujet porté par le Bureau du développement industriel (MOEA), et jusqu'ici contesté notamment par les développeurs européens, un taux de 60% a été évoqué, portant sur 26 articles. Si des concessions ont été faites sur les moteurs et les câbles sous-marins, désormais dans la catégorie optionnelle, les sous-stations ont été a contrario ajoutées à la liste des articles sujets à une localisation obligatoire. Le gouvernement se donne jusqu'au 30 juin 2021 pour annoncer le cadre définitif réglementaire de cette troisième phase, en fonction des retours de la filière. Les autorités devraient notamment annoncer avant fin mai, la cartographie des zones exploitables. La date limite de dépôt des projets de cette troisième phase a été arrêtée au 30 juin 2022 et les résultats définitifs seront publiés avant le 31 août 2022. Par ailleurs, les autorités devraient également se pencher sur la réglementation relative à la [revente des participations au capital des fermes éoliennes](#), certains développeurs étrangers ayant été accusés de spéculer sur le court terme.

Taipower : coupure d'électricité de plusieurs heures sur tout Taiwan

Suite à un incident technique intervenu au niveau d'une [sous-station électrique à Kaohsiung](#), et entraînant l'arrêt de quatre générateurs (deux à charbon et deux à gaz) de la centrale de Singda, Taiwan a connu un black-out pendant un peu plus de 5 heures, jeudi 13 mai. L'électricité a pu néanmoins être dispatchée de manière alternative, selon un système de rotation de 50 minutes. On estime le nombre de foyers impactés à environ 4 M. Le gouvernement s'est engagé à compenser les foyers touchés, pour un montant total d'environ [200 M TWD](#) (près de 6 M euros) selon les premières estimations. Le porte-parole de Taipower, Chang Ting-shu, a déclaré en conférence de presse à Taipei, que cette panne n'était pas due à un excès de consommation électrique mais à un problème de réseau. La Ministre de l'économie, WANG Mei-hua a précisé quant à elle que 29 parcs industriels sur 62 avaient été rationnés en électricité. Contrairement à la panne générale intervenue le 15 août 2017, les parcs scientifiques n'auraient pas été impactés cette fois-ci. [Dans le secteur des semi-conducteurs](#), Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. (TSMC), United Microelectronics Corp. (UMC), Vanguard International Semiconductor Corp. (VIS) et Nanya Technology Corp. ont tous déclaré que leur production n'avait pas souffert des pannes de courant, contrairement à ASE, dont le siège est à Kaohsiung. La Ministre s'est étendue par ailleurs sur la durée de la panne, précisant que la consommation électrique avait dépassé les prévisions (36,7 M contre 35 M de kWh prévus initialement à la mi-mai), et que 3 générateurs situés à Mailiao, Linkou et Maanshan, en cours de maintenance avant l'été, étaient en arrêt et ne seraient connectés au réseau que la semaine prochaine. Enfin la production d'électricité de renouvelables avait été mal évaluée, la situation globale ayant été aggravée par la pénurie d'eau. Cette situation nécessitait de revoir la politique énergétique dans son ensemble, notamment l'ajout de turbines à gaz et l'expansion des sources d'énergie renouvelables.

Retour au sommaire ([ici](#))

Mongolie

Croissance économique : la Banque de Mongolie prévoit une croissance du PIB de 7 à 8 % au premier trimestre 2021.

Selon le dernier rapport de l'Office national des statistiques mongol, [le PIB a diminué de 5,3 % en 2020, représentant la plus forte baisse de l'activité économique depuis 1992](#). La Banque de Mongolie estime que le produit intérieur brut a augmenté de 7 à 8 % au premier trimestre 2021, porté notamment par la hausse des prix des produits de base sur les marchés internationaux. Toutefois, les exportations de concentré de cuivre et de charbon ont été retardées en raison de mesures sanitaires restreignant l'activité au port de Gashuunsukhait à la frontière sino-mongole. La banque centrale a souligné que le secteur minier a porté la croissance au premier trimestre 2021, ce dernier devrait connaître une croissance de 35 à 36 % au cours des deux premiers trimestres de l'année. La Banque de Mongolie prévoit une croissance économique de 6,1 % sur l'année, tandis que le Fonds monétaire international a abaissé ses prévisions d'un point de pourcentage à 5 % pour 2021. La Banque asiatique de développement a également revu ses prévisions à la baisse, les abaissant à 4,8 %.

Commerce extérieur : balance du commerce extérieur positive sur les quatre premiers mois de l'année

Selon les dernières données publiées [par l'Administration générale des douanes sur les quatre premiers mois de l'année 2021](#), le chiffre d'affaire du commerce extérieur a atteint 4,4 Mds USD, en augmentation de 50,6 % par rapport à l'année précédente. Les exportations nettes ont culminées à 535,4 MUSD et les importations à 2,4 Mds USD, représentant une augmentation de 81,8 % par rapport à la même période en 2020. Au cours de la période considérée, les prix des produits de base ont atteint de nouveaux sommets sur les marchés internationaux. Le prix du minerai de fer a dépassé 200 USD par tonne la semaine dernière, tandis que le prix du cuivre a atteint 10 000 USD par tonne. Les analystes soulignent que les prix élevés des matières premières ont un impact positif sur les exportations de la Mongolie dans la mesure où les produits minéraux tels que le cuivre, le charbon et le minerai de fer représentent 80 à 90 % des exportations de la Mongolie. Les importations devraient augmenter à mesure que l'économie se redresse et que les effets de la pandémie de COVID-19 s'atténuent.

Retour au sommaire ([ici](#))

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication :
Rédacteurs :

Jean-Marc Fenet
Lennig Chalmel, Zilan Huang, Yang Jingxia, Florent Geelhand de Merxem, Furu Ren, Kimberley Le Pape, Camille Paillard, Dominique Grass, Li Wei, Pascal Millard, Florian Surre, Odile Huang, Hugo Debroyse, Charlotte Lau, Chen Cheng, Max Chang

Revu par :

David Karmouni, Antoine Moisson, Orhan Chiali, Valérie Liang-Champrenault, Alain Berder, François Lemal

Pour s'abonner :
Suivez-vous sur LinkedIn :

florent.geelhanddemerxem@dgtresor.gouv.fr
www.linkedin.com/company/ambassade-de-france-en-chine/